



**La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E)** est une nouvelle voie d'accès aux diplômes.

Elle permet à toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau

de formation, engagée dans la vie active depuis au moins 1 an, de voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par un titre, un diplôme professionnel ou un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP1.

**Les objectifs de la formation « Réussir sa V.A.E - Accompagnement post recevabilité »**

**d'ORIENTATION sont :**

- D'apporter au(à la) bénéficiaire une aide méthodologique à la description des activités et des expériences pour préparer son dossier de certification (livret 2),
- D'accompagner le(a) bénéficiaire dans la préparation de l'entretien avec le jury en l'aidant à optimiser sa communication écrite et orale.

L'objectif final de la formation est de permettre au(à la) bénéficiaire d'obtenir totalement (ou à défaut partiellement) le titre, le diplôme ou le certificat de qualification visé.

[Découvrir le programme](#)